



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 084-218400554-20230517-212023-DE

Séance du 17 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Sandrine GAS, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, Valérie RUBEAUX, Y. CAIRON, Natacha BENALI, Marie VITALI, Daniel LECUYER, Jean-Marie POWWELS

Pouvoirs :

Annick GAT à Pascale VERHNES
Dominique Maire à Marc MUSCAT
Patrick POUDEVIGNE à Jean-Marie POWWELS
Gilbert CHAZAL à Yves CAIRON
Patrice RUBEAUX à Dominique ANCEY

Absent excusé : Lydie AMEVET

Date de convocation : 12 mai 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 13

POUVOIR : 5

Secrétaire de séance : Pascale VERHNES

DEL 21-2023 : PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE/THERMIQUE ECOLE « les Javones » DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à la Région et au Fond vert

Le fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires a pour ambition d'aider dès 2023 les collectivités territoriales et leurs partenaires à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Le projet de rénovation thermique, énergétique et paysagère de l'école « Les Javones » correspond à cet objectif. Monsieur le Maire propose de saisir ce fonds pour une demande de subvention.

Après étude et devis, le coût estimatif du projet s'élève à 703 515 € HT (maîtrise d'œuvre, études complémentaires et travaux)

Financement :

Région FRAT	210 000€ HT
Fond vert	352 400€ HT
Autofinancement	141 115€ HT



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20230517-212023-DE



DEL 21-2023

Ces montants sont estimatifs. Monsieur le Maire demande la possibilité de modifier le montant demandé suivant l'évolution du projet et du montant de subvention obtenu.

Le Conseil Municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré

- **APPROUVE** les demandes de subvention au Fond Vert et à la Région
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à modifier le montant demandé suivant les accords de subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'application de cette décision

Pour	Contre	Abstention
18	/	/

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour le maire empêché,
L'Adjoint

Secrétaire de séance
Pascale VERHNES



Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

Le Maire

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.*

DEL 2023